RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Chambre de Métiers et de l'Artisanat ÎLE-DE-FRANCE

# ATTESTATION DE DELIVRANCE DE L'INFORMATION DONNEE A SON CONJOINT SUR LES CONSEQUENCES DES DETTES CONTRACTEES DANS L'EXERCICE DE SA PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS

**(ARTICLE DU 4 JUILLET 2007)**

Je soussigné (e) : **Nacim ABBAR**

déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R.123-121-1 du Code de Commerce, avoir informé mon conjoint : ABBAR CELIA

Avec lequel/laquelle je me suis marié(e) sous le régime suivant :
**Sans contrat de mariage**

sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à [redacted]

Le 05/10/2026

*Signature*



NB : La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.